

Réf: Dossier N° 042415

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIAMOND GOLD »

Siège social Abidjan, Treichville, zone 2, Lot 7, Ilot 80

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/08/2021 , et enregistrés au CEPICI le 21/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIAMOND GOLD »

Objet : EXPLOITATION MINIERE Et pour la réalisation de l'objet social :

-L emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

-la prise de participation dans toute société existence ou devant être créée

-Et généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement ou la réalisation.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, zone 2, Lot 7, Ilot 80

Dirigeant(s) : M DIAKITE MOUSSA STEPHANE (COGÉRANT), M BARADJI SEKOU (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05820 du 13/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39635/GTCA/RC/2021 du 13/12/2021

